

# Directeur des accueils de loisirs



Offre n° 0032240621000193

Publiée le 21/06/2024

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** Communauté Armagnac Adour

1 Lotissement du Bourdalat  
32400 Riscle

**Site web de l'employeur :** <http://www.armagnacadour.fr>

**Lieu de travail :** Riscle

**Poste à pourvoir le :** 01/12/2024

**Date limite de candidature :** 30/09/2024

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Education, animation et jeunesse > Accompagnement éducatif

**Grade(s) recherché(s) :** Adjoint d'animation

Adjoint d'animation principal de 2ème classe

Adjoint d'animation principal de 1ère classe

Animateur

Animateur principal de 2ème classe

Animateur principal de 1ère classe

**Métier(s) :** [Responsable de structure d'accueil de loisirs](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste dans une collectivité de petite taille. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

**Télétravail :** Non

**Rémunération indicative :** Rémunération selon la grille indiciaire de la fonction publique territoriale + RIFSEEP + CNAS + Participation employeur mutuelle santé et prévoyance

### **Descriptif de l'emploi :**

La Communauté de Communes Armagnac Adour ( CCAA) recherche un directeur en Accueil Collectif de mineurs (ACM) pour son territoire.

Vous serez en charge de l'organisation, la coordination et la mise en place des activités au sein de l' ACM en lien avec le projet éducatif du territoire et de l'encadrement de l'équipe d'animation.

### **Missions / conditions d'exercice :**

- Élaborer, conduire et évaluer avec l'équipe d'animation le projet pédagogique de la structure
- Planifier, organiser et mener les réunions nécessaires au fonctionnement de la structure
- Accompagner les animateurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'activité
- Respecter et appliquer la réglementation relative aux ACM
- Assurer un suivi des Protocoles d'Accueil Individualisé (PAI)
- Mettre en place des outils de communication à destination des familles
- Assurer l'activité administrative de la structure
- Travailler en lien avec les autres structures de la collectivité
- Relation et travail avec les services de la CCAA, les partenaires et les équipes enseignantes

### **Profils recherchés :**

- Titulaire d'un BPJEPS avec UC complémentaire de direction ou équivalent, BAFD

### **Savoir-Faire :**

- Connaissance des textes réglementaires dans le domaine de l'enfance
- Gestion des conflits
- Organiser et animer des activités
- Management d'une équipe
- Maîtrise de l'outil informatique

### **Savoir-Être :**

- Savoir travailler et faire preuve d'esprit d'équipe
- Avoir une capacité d'initiative et d'organisation personnelle du travail
- Faire preuve de discrétion et secret professionnel
- Sens de l'organisation, d'adaptation et de dynamisme.

## **Contact**

**Contact :** 0562698643

### **Informations complémentaires :**

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Président

Communauté de Communes Armagnac Adour

1 Lotissement du Bourdalat

32400 RISCLE

ou par mail à : [vlabesque@armagnacadour.fr](mailto:vlabesque@armagnacadour.fr)

**Page de candidature en ligne :** <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o032240621000193-directeur-accueils-loisirs>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.